

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LES TRAVAUX

Adresse

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

Numéro de demande

Date de réception de la demande

Date de réception des documents exigés

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Si le requérant est différent du propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire l'autorisant à déposer la demande.

Nom

Adresse

Code postal

Courriel

Téléphone

Cellulaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Valeur des travaux \$

Exécutant des travaux

Dates prévues de l'installation Début : Fin :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE À DESSERVIR

Construction neuve

Construction existante érigée depuis :
jour / mois / année

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT

Capacité de pompage recherchée :

Inférieur à 75 000 litres par jour

75 000 litres par jour et plus

L'eau captée est-elle destinée à la vente?

Oui Non

Nombre de personnes à desservir :

1 à 20 Plus de 20

Tubage :

Diamètre :

Type d'installation de prélèvement :

Puits de surface (pointe filtrante, etc.)

Captage de source

Puits creusé par forage (tubulaire/artésien)

Puits creusé par forage et **scellé** conformément aux normes prévues à l'article 19 du RPEP

DEMANDE DE PERMIS INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE

DISTANCE DE L'INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT

	À compléter par le requérant	NORMES
Système étanche de traitement des eaux usées (fosse septique)		min 15 m (49'3")
Système non étanche de traitement des eaux usées (élément épurateur, puits absorbant, filtre à sable, champ de polissage, etc.)		min 30 m (98'5") *
Cours d'eau (lac, rivière, étang, fleuve)		
Aire de compostage		min 30 m (98'5")
Parcelle en culture		
Installation d'élevage d'animaux		
Ouvrage de stockage de déjections animales		
Pâturage et cour d'exercice		
Cimetière		

* Pour un puits creusé par forage et scellé, le minimum est de 15 m (49'3").

DOCUMENTS REQUIS

- Plan d'implantation à l'échelle, préparé par le demandeur à partir d'un certificat de localisation, d'une vue aérienne ou d'un croquis, comprenant :
- Les limites du terrain;
 - L'emplacement de l'installation de prélèvement d'eau souterraine projetée;
 - L'emplacement des bâtiments existants et projetés;
 - L'emplacement des systèmes de traitement des eaux usées (installations septiques) de la propriété et des voisins;
 - L'emplacement des sources potentielles de contamination, le cas échéant.
- Copie du titre de propriété ou de l'offre d'achat, s'il y a lieu.

IMPORTANT : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents requis retardera le traitement de votre demande.

Le puisatier, l'entrepreneur exécutant les travaux ou le professionnel supervisant les travaux devra rédiger un rapport de forage lorsqu'exigé par le RPEP et le transmettre à la ville.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que tous les renseignements fournis concernant la demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts.

.....
Signature du demandeur

.....
Date

Ce formulaire n'est pas un permis ni un certificat d'autorisation.

Pour prendre connaissance de la réglementation applicable, veuillez vous référer aux règlements et aux lois en vigueur.

DEMANDE DE PERMIS INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE

Exemple de plan d'implantation à l'échelle

